

L'HISTOIRE DU BASKET-BALL

n° 6 - 16 avril 2020

Les années 1920



Pour fêter le **nouvel an 1922**, le tournoi de propagande se déroule donc à l'Alcazar (pavillon Gabriel de nos jours) aux amateurs de "balle au panier". Ce tournoi à 4 clubs est remporté par l'Evreux AC. La ligue du Nord présentera en mai de la même année un tournoi identique appelé "coupe du Nord". Le **25 juin 1922** est attribué le titre de champion de France masculin à l'ICAM Lille (Institut Catholique des Arts et Métiers).

C'est aussi cette année là que sortira le 1er livre consacré au Basket : "*Le Basket-Ball, l'entraînement pour le joueur et les équipes*" de Paul BOUCHER.



"L'art et la pratique du Basket-Ball" de Paul BOUCHER et Emile CAGNON

La FFA qui dirige le Basket-Ball ne reconnaît pas encore les "Patros". Pourtant ceux-ci progressent. La coupe Nationale des Patros réunit 45 équipes alors que dans le même temps, la FFA en championnat de France ne regroupe que 16 équipes.

Le 1er match international féminin a lieu aux Olympiades féminines de Monte-Carlo en **avril 1922** où les françaises écrasent l'Italie 47 à 3 et l'Angleterre 19 à 1....

Le Basket se structure; en **avril 1923**, est créé la 1ère commission des arbitres.

Au mois de mai ont lieu les phases finales du championnat de France où l'on relève le nom de la "TA Rennes".

Pendant que les **Jeux Olympiques de 1924** se déroulent à Colombes, l'URSS n'accepte se rencontrer que des équipes prolétariennes !! au stade Pershing . L'esprit olympique est encore loin.....

L'augmentation régulière des pratiquants et l'engagement de nouvelles ligues dans le Basket entraîne une réorganisation des compétitions.

Les 26 et 27 décembre 1925 a lieu la 1ère session nationale des examens d'arbitres. La commission sportive essaie de regrouper les meilleurs joueurs pour une sélection mais la FFA n'y met pas du sien. La grogne monte des ligues aussi et la demande d'une fédération de Basket autonome se fait de plus en plus sentir. Mais ces mouvements sont encore minoritaires. 20 ligues sur 36 pratiquant le Basket-Ball souhaitent le maintien du Basket dans la FFA.

Le 1er match international des français a lieu à Milan (Italie) le **4 avril 1926** (défaite 23 à 17). Le règlement subit aussi un toilettage concernant les fautes et la notion de "tenu" est précisé (ballon immobilisé entre 2 joueurs ou gardé par un joueur étroitement marqué pendant 5"). Il est également prévu de tenir la marque des points et des fautes sur un grand tableau....

Les fautes personnelles seront désormais tirées par celui sur qui la faute a été commise, oublier de placer une main derrière le dos à l'entre-deux ne sera plus sanctionné et 2 lancers-francs ne seront accordés qu'au joueur "en position et essayant de faire un panier au moment où la faute est commise contre lui". Cette modification entraînant la suppression de la division du terrain en 3 zones.....

Le **25 septembre 1926** est créé la 1ère licence Spéciale Basket afin de pouvoir compter les pratiquants réels du Basket (5450 cette année là sans compter les scolaires et "ceux" des Patros....)

Le **18 avril 1927** aux Arènes de Lutèce a lieu le match International France - Italie (match retour). Nouvelle défaite des français après prolongations (22 à 18)...

En **janvier 1928**, la section sportive de l'enseignement prend le nom de UFOLEP (**U**nion **F**rançaise des **O**euvres **L**aiques d'**E**ducation **P**hysique). Cet organisme aura une influence déterminante sur l'évolution du Basket en fédérant les forces.

Le **7 du mois d'Octobre 1928** le bureau de Basket devient comité directeur mais cette dénomination ne modifie pas l'état de dépendance financière absolue du Basket par rapport à l'Athlétisme..

Au mois de Juin 1929, la FFA décide d'associer le Basket à son titre, ainsi naît la FFABB une fédération hybride dont le titre unitaire ne cache pas les dissensions profondes. Les 108 clubs recensés comme pratiquant uniquement le Basket finit par contraindre la "maison-mère" à lâcher du lest en octroyant le 13 avril 1930 un statut particulier au Basket....

A suivre.....



Une rencontre dirigée par un arbitre en jaquette



France - Italie aux Arènes de Lutèce (avril 1927)



Ballon de Basket
en cuir des années 1920



Match affinitaire féminin au Stade Pershing

Les 13 premières règles du Basket-Ball selon NAISMITH

- 1- La balle peut être lancée d'une ou deux mains, dans n'importe quelle direction .
2. La balle peut être lancée en frappant du plat de la main, mais jamais avec le poing.
3. Un joueur ne peut courir en tenant la balle ; il doit la relancer de l'endroit où il la récupère, sauf s'il l'attrape alors qu'il court à bonne vitesse.
4. La balle doit être maintenue dans ou entre les mains. On ne peut utiliser les bras ou le corps pour la maintenir.
5. Il est interdit de donner des coups d'épaule, de tenir, de pousser, de faire tomber ou de frapper un adversaire. La première violation de cette règle entraîne un lancer franc. La seconde exclut le joueur du terrain jusqu'au prochain panier, voire même pour le reste de la partie si une blessure a été causée. Aucun remplacement n'est alors admis.
6. Frapper la balle du poing constitue une faute, conformément aux articles 3 et 4, et tel que cela est décrit dans l'article 5.
7. Si une équipe commet 3 fautes consécutives (sans que l'autre n'en commette), un panier sera compté pour les adversaires.
8. On appelle panier une balle envoyée dans le panier depuis le sol, à condition que la balle reste dedans et que les défenseurs ne touchent pas la balle ni n'empêchent le panier si la balle rebondit. Lorsque la balle reste en équilibre sur le bord du panier et que les adversaires bougent le panier, le panier est marqué.
9. Lorsque la balle sort des limites, elle devra être remise sur le terrain et jouée par le premier joueur qui la touche. En cas de litige, l'arbitre de touche relance la balle dans le terrain. Le joueur chargé de la remise en jeu dispose de 5 secondes ; s'il dépasse le délai imparti, la balle change de camp. Si les deux équipes jouent la montre, l'arbitre de touche signale une faute pour les joueurs coupables.
10. L'arbitre de touche jugera les hommes, comptera les fautes et signalera à l'arbitre les triples fautes consécutives. Il sera habilité à disqualifier des joueurs selon l'article 5.
11. L'arbitre chef sera seul juge de la balle et devra décider si elle est jouée hors limites, à quelle équipe elle appartient et garder un œil sur la pendule. c'est lui qui accorde les paniers et qui les compte, il assume également les autres responsabilités incombant normalement à tout arbitre.
12. La durée d'une partie sera de 2 fois 15 minutes, avec une mi-temps de 5 minutes.
13. L'équipe marquant le plus de paniers sera désignée comme gagnante. En cas de match nul, il peut y avoir prolongation, sur accord des capitaines, jusqu'à ce qu'un panier fasse la décision.